

## Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 17 Janvier 2023

<u>NOM</u>	<u>PRESENT(E)</u>	<u>EXCUSE (E)</u>
Laurent CHAPUS (Président)	X	
Laurene MUNIER (RRH - Invitée)	X	
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Sarah PROST (Chargée de missions RH)		X
Christelle BAUDOUIIN (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)	X	
Annick LEY (Titulaire)	X	
Mohamed LAHAB (Titulaire)		X
Bernard MONTEIRO (Titulaire)	X	
Aurélié HUDELLOT (Titulaire)	X	
Hervé ENRIETTO (Titulaire)	X	
Elena BADAI RENARD (Suppléant)	X	
Jean-Marc GUMBEL (Suppléant)		X
Cristina BATISTA (Suppléant)		X
Germain CANDE (Suppléant)		X
Abderahman HAMIDI (Représentant Syndical)	X	

Début de séance : 9h30

Les membres du CSE approuvent le procès-verbal du 22.11.2022 à l'unanimité.

### *Informations direction :*

#### 1. Point activité commerciale

##### Appels d'offre :

- Attente du cahier des charges pour les lignes du Lot 6B qui devrait sortir fin février 2023.
- Attente de l'offre Divia avec les modifications sur le type de véhicules pour la rentrée de septembre (les bus class seront transformés en car).

##### Tourisme / occasionnel :

- Nous finissons l'année avec un bon résultat malgré une baisse sur le volume de séjour.  
Un point tourisme, avec les chauffeurs, sera fait avant le début de la saison.

#### 2. Point sur les effectifs

##### Départs CDI en Novembre et Décembre 2022 :

Nom	Prénom	Emploi	Motif
BALLIN	David	Mécanicien	Démission
PAJE	Alexandre	Mécanicien	Démission

DORMOY	Alain	Conducteur Receveur	Départ à la retraite
COUETTE	Alain	Conducteur Receveur	Démision
MALVAL	Patrick	Conducteur Receveur	Départ à la retraite

Arrivées CDI en Novembre et Décembre 2022 :

Nom	Prénom	Emploi
MALFOY	Luc	Conducteur Receveur
RUBIN	Alexis	Conducteur Receveur

CDD en cours :

Nom	Prénom	Type Contrat	Emploi occupé
KLEINE	YANN	CDD Contrat Apprentissage	APPRENTI CARROSSIER-PEINTRE
EL OTMANI	Mouhcine	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
EL ABDALAOUI ALAOUI	Moulay El Hassane	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
EL MORABET	Fatine	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR

Recrutements en cours :

- Agent Administratif et Commercial pourvu le 09/01/2023 en CDI par Mme OLIVEIRA Marina
- Mécanicien Bus & Car
- Conducteur Receveur

### 3. Présentation comparatif Mutuelle et Régime de Prévoyance complémentaire par Patricia SOFFIETTI

Conformément à la demande du CSE lors de la réunion du mois de novembre 2022, la courtière en assurance donne des explications sûres :

- L'augmentation de 5% des cotisations Mutuelle
- Le fonctionnement du 100% santé

Elle présente un comparatif financier et de taux de remboursement avec deux autres devis d'assurances mutuelles avec et sans option.

En conclusion, la mutuelle actuelle est un peu plus chère mais avec de meilleurs remboursements. Il a été convenu de conserver Harmonie Mutuelle.

Mme SOFFIETTI présente également le régime de prévoyance conventionnel et complémentaire

Elle explique que le régime est largement déficitaire ; et présente des nouvelles garanties « AVC/Cancer » et spécificités « conducteur ».

La cotisation 2023 augmente, pour garder le même taux de paiement, elle doublerait. Il a donc été convenu de réduire le taux de paiement de 0.05 point afin de minimiser l'augmentation à 0.05 point.

La présentation de l'intervenante est transmise aux membres du CSE.

### 4. Mise à jour du Règlement Intérieur

Conformément à son obligation légale, le président du CSE a présenté la mise à jour du Règlement Intérieur (article 3.7 - 3.8 - 3.9 - 3.10 - 3.13).

A la suite de cette présentation, il est procédé à la consultation des membres : approbation à l'unanimité.

## 5. Information Consultation sur la Charte de Neutralité

Conformément à son obligation légale, le président du CSE a communiqué aux membres une documentation sur la Charte de Neutralité.

A la suite de cette présentation, il est procédé à la consultation des membres : approbation à l'unanimité.

## 6. Information Consultation sur la mise à jour de la procédure d'alerte professionnelle interne

Conformément à son obligation légale, le président du CSE a présenté aux membres la mise à jour de la procédure d'alerte professionnelle interne.

A la suite de cette présentation, il est procédé à la consultation des membres : approbation à l'unanimité.

## 7. Monétisation des RTT

La Direction informe qu'il sera désormais possible, pour le personnel administratif, de racheter des journées ou demi-journées de RTT acquis non pris, dans la limite de 5 jours par année civile.

Ce dispositif est valable jusqu'au 31/12/2024 afin de solder les compteurs de RTT, à compter du 1er janvier 2025, le report des RTT d'une année sur l'autre ne sera plus possible.

Il y aura un seul paiement par an, en février.

Le taux de majoration du paiement de ces jours de RTT est de 25% et est équivalent à 7 heures. Ce paiement sera exonéré de cotisations sociales salariales dans la limite de 11,31% dans les mêmes conditions que les heures supplémentaires. Ce paiement sera non imposable jusqu'à 7500€ net soit 8037€ brut, le seuil est apprécié en cumulant le montant éventuel des heures supplémentaires et complémentaires exonérées aux jours de RTT monétisés.

## 8. Retour sur le baromètre d'engagements

Le questionnaire « baromètre d'engagements » émis au printemps 2022 a eu un très bon taux de participation, la tendance des réponses de Keolis Bourgogne correspond pour beaucoup à celle du groupe.

La volonté du groupe Keolis est de refaire tous les ans un questionnaire afin de voir l'évolution de chaque entité et de faire évoluer les points faibles en points forts.

Les points forts de Keolis Bourgogne sont : une autonomie au travail / la sécurité / un bon équilibre entre bienveillance et exigence.

Les points faibles sont un manque de reconnaissance de la qualité de travail des salariés par la hiérarchie et peu de contribution au projet de l'entreprise.

Le but est d'essayer de communiquer auprès des salariés pour plus d'implication sur des thèmes précis.

## 9. Emplacement de l'automate pour la récupération des caisses

Deux propositions d'emplacement de la caisse automatique ont été faites, la proposition n°2 a été retenue.

Rappel que l'automate permettra de remettre l'argent à tout moment, de voir son solde.

Les chèques, VP, frais, tout autres mouvements seront effectués par la personne en poste à l'accueil.

## 10. Bilan de l'étude sur l'aménagement de la salle de pause des conducteurs

Une présentation d'aménagement de la salle de pause chauffeur sera envoyée courant du mois, afin de recueillir d'éventuelles suggestions lors de la prochaine réunion.

### *Questions des membres du CSE :*

Points en attente :

## 11. Toilettes de la ligne 114

La Direction informe que la mairie de Gevrey a émis une autorisation d'urbanisme, et que les travaux d'installation des toilettes de chantier, débuteront prochainement (coût annuel 4000€).

#### **12. Réunion sur les 104 jours de repos**

La Direction informe qu'elle est toujours en attente de la réponse du service juridique.

#### **13. Marquage au sol de l'arrêt « coteau du Suzon » de la ligne Divia n°17**

La Direction informe que l'interlocuteur auprès de Divia a changé. La demande lui a été retransmise. Elle est donc toujours en attente de la réponse.

La Direction précise que s'il y a travaux ce ne sera pas avant le printemps.

#### **14. Surcharge ligne 106 Gray de 7h22 le lundi matin**

Les surcharges ont toujours lieu le 1er jour de la semaine ; la Direction a proposé une solution à la Région mais pour le moment aucune réponse.

#### **15. Caméras dans les véhicules ligne 114**

La commission d'autorisation siège le 16 janvier ; en attente de la réponse.

Les caméras sont posées dans les véhicules 515/522/523 ; lors de la mise en service une notice explicative de fonctionnement sera distribuée.

#### **16. Où en est le « litige » avec l'Inspection du travail sur les dépassements d'amplitudes ?**

La Direction informe qu'elle a envoyé à l'Inspection du travail, le 20 décembre 2022, un courrier de réponse à la demande de précisions, et est toujours en attente d'un retour.

#### **17. L'utilisation des feuilles vertes pour l'étranger**

La Direction confirme bien que le « document feuille verte » est obligatoire lors de tout séjour à l'étranger ; une partie dans le véhicule en accompagnement du billet collectif et une autre dans le dossier commercial au dépôt. Les membres du CSE demandent que ce document soit rempli en amont par le service commercial et joint au billet collectif. La Direction fera le point avec le service commercial sur ce point précis.

#### **18. Bus Divia plexi anti-reflet**

La Direction informe que l'atelier est en attente des références exactes du produit de la part des services Divia. Ce plexi sera posé par l'atelier.

#### Maintenance :

#### **19. Pourrait-on terminer l'aménagement des Bus Divia 3701-3702-3703 avec les tablettes pour pouvoir poser nos caisses et sacs, pour que ceux-ci soient facilement accessibles ?**

La Direction informe que l'atelier est au courant ; tout le matériel est dispo mais pour le moment compte tenu du manque de personnel à l'atelier, ils priorisent les urgences.

#### **20. Est-ce que vous avez déjà un aperçu sur les consommations carburant des nouveaux véhicules arrivés ? Certains chauffeurs ont l'impression d'avoir une augmentation de consommation ?**

La Direction a effectivement eu des retours de la part de conducteurs sur une augmentation de consommation. L'atelier fait part qu'il est encore trop tôt pour faire un point précis, il faudrait attendre d'avoir un minimum de 6 mois d'exercice.

Exploitation :

**21. Avez-vous des informations récentes au sujet des ZFE ?**

La Direction informe que sur Dijon la « ZFE » va être revue à la baisse voir annulée.

Pour le reste de la France et l'étranger la décision est décalée de 2 ans ; chaque secteur aura la possibilité de mettre des clauses par rapport aux types de véhicules.

En attendant la décision finale et mouvement de la FNTV, nous recevons des procès-verbaux de certaine ville traversée.

**22. Rappel : encore trop souvent, les pleins des Bus Divia ne sont pas faits le soir pendant les vacances.**

La Direction informe que malgré les diverses notes de services, le phénomène est récurrent. Les chauffeurs impliqués seront rappelés aux respects des consignes.

**23. Il faut trouver une solution pour que l'atelier soit joignable le mercredi (impossible de les joindre mercredi 04/01 au matin).**

Il est possible, pendant cette période de sous-effectif à l'atelier, que Philippe et Eddy travaillent dans l'atelier et qu'ils n'aient pas pris leur téléphone sans fil.

Ils n'ont pas de trace d'appel en absence sur leur téléphone, y compris sur celui d'astreinte.

Elle informe également que le souci téléphonie sera résolu lors de l'installation du nouveau dispositif téléphonique ; plus que deux numéros à appeler (service exploitation ou atelier) ; les appels seront directement transférés sur les portables.

**24. Les prises et fins de services ne sont pas à jour durant les vacances sur les services Divia.**

La Direction informe que le rajout de temps durant les vacances doit être fait manuellement.

Après vérification les temps de « plein, navette, prise de service » sont manquants sur 14 services durant la première semaine des vacances. La régularisation sera faite.

Administratif :

**25. Où en est le projet de mise en place d'une caisse automatique ?**

Se référer à la question 9.

Œuvres sociales :

**26. Point sur le séjour 2024.**

Le CSE informe que le départ se fera et aux prix annoncés ; réservations fermes pour 27 participants. Les réservations ne seront clauses qu'en septembre 2023.

**27. Questions diverses**

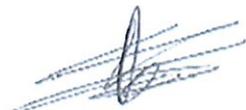
- Les feuilles annexes seront rééditées à partir de Dijon et déposées dans les casiers.
- Le mouvement de grève du 19 janvier n'a pu être suivi, le délai de préavis devant être respecté.
- Sur les Bus Class de Divia à partir de septembre 2023 ; les véhicules « bus » seront bien remplacés par des cars. La Direction est en attente des détails sur l'appel d'offre.
- La Direction a pris connaissance du souci d'hygiène et de maintenance des toilettes du dépôt, elle a pris le dossier en main.

Prochaines réunions :

- Mardi 21 Février 2023 (HSCT)
- Mardi 21 Mars 2023

Fin de séance 13h15

**Le président du CSE**  
**Laurent CHAPUS**



**Le secrétaire du CSE**  
**Christian KERVADEC**

